



ÉLECTIONS RÉGIONALES : voter et faire barrage au FN Les dimanches 6 et 13 Décembre vont avoir lieu les élections régionales.

Elles se déroulent dans une période particulièrement marquée par les attentats tragiques de Paris et Saint Denis qui ont endeuillé la France le 13 Novembre dernier.

Dans un contexte où les politiques économiques et sociales produisent beaucoup d'injustices sociales, d'inégalités, avec un taux de chômage dramatique et persistant, l'augmentation de la précarisation..., la projection dans l'avenir pour nombre de citoyennes et citoyens, et particulièrement pour les jeunes, est difficile.

L'annonce d'une très forte abstention démontre une fois de plus à quel point une partie de l'électorat désespère de voir se résoudre ses difficultés quotidiennes et combien la crise, qu'elle soit économique mais aussi politique, pèse.

Ce contexte nourrit une montée des idées racistes et réactionnaires portées principalement par l'extrême droite et le Front National qui développe un discours et un programme xénophobes, alimentant toutes les peurs, instrumentalisant le contexte des attentats, stigmatisant l'islam et une partie de la population française désignée comme bouc émissaire.

Son discours manipulateur détourne des vrais enjeux, menace "le vivre ensemble", le besoin de solidarité entre les citoyens, comme la capacité à lutter

contre le fanatisme djihadiste, et est loin de répondre aux enjeux économiques et sociaux par plus de justice sociale.

Nous connaissons déjà par le bilan des municipalités dirigées par l'extrême droite les conséquences de la mise en œuvre de la politique libérale du Front National : austérité municipale et restrictions budgétaires aux dépens des écoles primaires, des centres sociaux, de la vie associative et sportive, des politiques culturelles verrouillées et ultra partisans, des politiques sécuritaires...

L'arrivée du Front National à la tête d'exécutifs régionaux ne manquerait pas d'avoir des conséquences néfastes pour les missions de service public, pour les agents des services publics territoriaux mais aussi pour les usagers qui risqueraient d'être les premières victimes de choix discriminatoires attentant aux droits et à l'égalité d'accès aux services publics pour toutes et tous.

Le rôle et le pouvoir donnés aux régions sont aujourd'hui importants.

Aux compétences déjà données aux régions ou en compétences partagées (carte des formations professionnelles initiales et continues, orientation, lutte contre le décrochage scolaire, apprentissage, lycées, transports) s'ajoute le dernier triptyque des lois de décentralisation (création des métropoles, redécoupage du territoire métropolitain en

13 régions et nouvelle organisation territoriale de la République), leur donnant des responsabilités nouvelles : aides financières aux entreprises, schéma régional d'aménagement du territoire, gestion des déchets, schéma régional de l'enseignement supérieur. Nouveaux schémas qui ne sont pas sans conséquence pour les agents et notamment celles et ceux de la territoriale.

Les enjeux de ces élections régionales sont donc de taille.

Face à l'augmentation de l'influence de l'extrême droite présentée aujourd'hui en tête dans plusieurs sondages voire en capacité de diriger plusieurs exécutifs régionaux, nous ne pouvons pas rester silencieux.

La FSU appelle les citoyennes et citoyens à se positionner en faveur des valeurs laïques et humanistes de liberté, d'égalité, de fraternité, de solidarité et de justice sociale lors de ces élections en participant au vote et en s'opposant au Front National.

*Communiqué FSU
Les Lilas, 1^{er} décembre 2015*

Sommaire

> Communiqué FSU Elections régionales : voter et faire barrage au FN	P 1	> COP 21 : Etat d'urgence climatique	P 4
> Intervention SNUEP-FSU au colloque « 30 ans de bac pro »	P 2-3	> COP 21 : plus que jamais mobilisé-es	P 4
> Communiqué FSU : Garantir les libertés individuelles et collectives	P 3	> Associations dans le viseur du FN à Marseille	P 4
		> Déclaration intersyndicale 2 nd degré	P 5
		> Lu au BO	P 5

INTERVENTION SNUEP-FSU AU COLLOQUE

« 30 ANS DU BAC PRO » >

INTRODUCTION

Le SNUEP-FSU remercie les organisatrices et organisateurs de la tenue de ce colloque car le thème de l'enseignement professionnel public est très rarement convoqué dans le débat public, universitaire et/ou médiatique - alors même qu'il représente un enjeu majeur en terme d'élévation du niveau de qualification (Il a participé à tendre vers l'objectif des 80 % d'une classe d'âge au bac et sera incontournable pour atteindre celui des 60 % licence). Il est aussi un enjeu majeur pour lutter contre les sorties sans qualifications considérées comme une priorité du ministère - les LP étant bien souvent un des derniers remparts pour lutter contre le décrochage.

Merci aussi d'octroyer un espace de paroles aux organisations syndicales car nous représentons la voix des personnels et en ce sens nous pouvons donner un éclairage au débat à partir de l'expertise des réalités du terrain que nous avons et que nous collectons au quotidien - dans un contexte où la profession n'est quasiment plus jamais consultée par les institutions officielles en amont des réformes imposées.

Avant de répondre à la commande qui nous a été faite « *le bac pro 30 ans ... et après* » il convient de poser quelques bases en rappelant le contexte de sa mise en œuvre et en proposant à la discussion le bilan que le SNUEP-FSU pose sur cette réforme.

CONTEXTE

En 2001 A la demande de l'IUMM les premières expérimentations ont été réalisées - l'objectif étant l'obtention d'une main d'œuvre plus rapidement disponible. Le cadre est posé.

En 2004 le rapport d'inspection de l'IG Prat chargé de ces expérimentations déconseillait sa généralisation à l'ensemble des élèves.

Pourtant en 2007 Darcos annonce sa généralisation (alors que le sénat émet un avis défavorable) et propose un protocole d'accord aux OS. Le SNUEP-FSU avec la CGT et Solidaires refusent de signer et seront écartés des discussions.

2009 : La moitié des formations BEP disparaissent au profit de la généralisation du BP 3 ans.

2012 : Première session du cursus en 3 ans, résultats aux baccalauréats professionnels en baisse de 10 points malgré le tout CCF, 5000 postes supprimés (soit 11 %).

Dès les premières propositions et à la lecture des premiers bilans des expérimentations le SNUEP-FSU s'est opposé et s'est mobilisé avec la profession contre cette réforme pour quoi ?

>> Notre volonté de combattre cette réforme émanait de notre connaissance précise du terrain et de nos élèves. Comment faire réussir mieux des élèves que nous savons fragiles sur les savoirs scolaires et professionnels en leur spoliant une année complète de formation et en diminuant leurs temps disciplinaires par ses dispositifs attendants ?

>> Ayant eu connaissance du rapport de l'audit gouvernemental de 2007 qui proposait que les enseignant-es de LP soient les prochaines cibles du budget nous savions que cette réforme avaient pour objectif de réduire le nombre de postes de PLP que les conditions de travail déjà difficiles dans la VP allaient s'aggraver.

QUEL BILAN ?

CONCERNANT LES ÉLÈVES

Le constat est négatif mais sans surprise. Leur insertion professionnelle est plus difficile, la réussite de leurs poursuites d'études est entravées quand dans le même temps aucun

impact positif sur les sorties sans qualification et des résultats au bac toujours plus faibles qu'avec un cursus en 4 ans malgré l'introduction en 2009 de l'épreuve de contrôle qui participe à augmenter artificiellement les résultats. Avec une année de formation en moins ce sont tous les dispositifs atteints à cette réforme qui participent à la dégradation de leurs conditions d'études.

>> L'AP et l'EGLS ont été mis en œuvre et leur financement s'est fait au détriment des horaires disciplinaires : des heures d'enseignement pour toutes et tous ont été réduites pour financer l'aide de quelques un-es. De plus, une partie non négligeable des heures d'enseignement général ont été fléchées (EGLS) pour se mettre au service des enseignements professionnels. Et tout cela, non dans une visée pédagogique étudiée, documentés mais bien dans un but idéologique : pour répondre aux organisations patronales et renvoyer la responsabilité aux jeunes et aux enseignant-es la responsabilité de leurs échecs.

>> Les CCF ont été généralisés à quasi l'ensemble des disciplines : les élèves se retrouvent dans des évaluations quasi permanentes sur des temps disciplinaires. Tout cela se passe donc sur des temps disciplinaires. Le temps de classe se trouvant réduit implique un niveau d'acquisition de connaissances de base réduit et cela percute leurs poursuites d'études.

>> Les PFMP participent aussi de cette logique car l'augmentation du nombre de semaines s'est mise en place au détriment du temps dans l'école. Sans compter les difficultés accrues imputables à la jeunesse des élèves et au contexte économique tendu pour trouver des entreprises d'accueil.

>> L'approche et l'évaluation par compétences dans l'ensemble des disciplines est aussi un dispositif qui entrave le niveau général des élèves et leur insertion professionnelle. Les évaluations sont construites pour valider des tâches voire des micro-tâches (les difficultés massives du bac GA en sont une preuve bien réelle) et c'est la somme de ces micro-tâches qui valident des compétences professionnelles ; or cette approche est antinomique de ce que devrait être la validation d'un diplôme professionnel. En effet, un diplôme professionnel n'est pas une CQP. Les diplômes professionnels doivent préparer un élève à un métier et non l'adaptation à un poste de travail. C'est donc bien une approche par les savoirs généraux et professionnels et par l'acquisition de gestes techniques qui leur permettra d'aborder leur métier dans sa globalité.

CONCERNANT LES PERSONNELS

On peut reprendre les mêmes dispositifs (les mêmes causes ont les mêmes effets) et observer comment ils participent aussi à une dégradation sans précédent des conditions de travail des collègues.

>> Réduction du temps d'enseignement et évaluation permanente : quand AP, EGLS et CCF réduisent massivement le temps d'enseignement, la mise en œuvre des CCF oblige a toujours plus évaluer. Toutes et tous savons ici les effets délétères des injonctions contradictoires sur la santé des personnels qui les subissent de plein fouet. Les études sur les *burn-out* et sur l'épuisement professionnel révèlent d'ailleurs que les PLP sont les plus touchés. La réforme du baccalauréat 3 ans et ses dispositifs en sont de loin les premiers responsables.

>>>



>> **Globalisation horaire et volume complémentaire** : les heures d'enseignement ne sont plus attribuées par année mais globalisées sur 3 ans. Ce qui implique une différence de traitement de la ventilation des horaires disciplinaires élèves très différentes d'un établissement à l'autre voire d'une classe à l'autre dans un même établissement. Ce dispositif légitimé par ses concepteurs par des arguments tirés du fameux slogan publicitaire « *le bon sens prêt de chez vous* » ne devrait jamais être dans le service public ou au contraire l'État doit être garant d'une continuité des services publics sur l'ensemble du territoire pour tou-te-s les élèves.

>> **Les heures de dédoublements** : elles ne sont plus attribuées à une discipline mais à l'établissement ce qui crée une concurrence entre les équipes pour les obtenir. Heureusement, les heures d'AP et d'EGLS sont souvent utilisées pour mettre en œuvre les dédoublements faisant ce choix dans le but d'améliorer les conditions d'apprentissage pour les élèves et les conditions de travail des personnels. Mais cela signifie qu'aujourd'hui aucun élève sur l'ensemble de la voie professionnelle ne bénéficie de l'ensemble des heures réglementaires qui lui est alloué sur les 3 ans de formation. Cela est connu des services du ministère et c'est un signe fort de l'échec de cette réforme.

>> **Les CCF** ont fortement détérioré aussi les relations entre les personnels et les équipes de directions des établissements. Les pressions sur les enseignant-es qui n'auraient pas les résultats escomptés aux CCF sont de plus en plus nombreuses. Les équipes d'inspection ont transformé de façon prégnante leur rôle. De conseiller-es pédagogiques, ils/elles sont pour beaucoup devenu-es des « *inspecteur/trices de la bonne mise en œuvre de la réforme* » et les évaluations des enseignant-es se focalisent aujourd'hui quasi sous le seul prisme de leurs résultats aux CCF et de leur docilité à mettre en œuvre les dispositifs de la réforme. Ce qui crée de fortes tensions.

CONCLUSION

Le SNUEP-FSU revendique depuis de nombreuses années un bilan global de cette réforme. Le ministère a enfin concédé à cette revendication et les GT ont débuté mais le ministère a posé le préalable de ne pas remettre en cause le parcours en 3 ans. Ce qui pour nous est un postulat inacceptable au regard du bilan affligeant de cette réforme. Des fiches « bilan » ont été proposées comme base des discussions. L'analyse de ces fiches nous permet de constater d'emblée un manque d'ambition et de sérieux pour la VP. En effet elles ne sont que l'accumulation de données (dont certaines sont très anciennes) déjà mises en accès libre par la DEEP et d'extraits de rapports d'IG dont nous avons déjà dénoncés les aspects idéologiques et non scientifiques.

Pour le SNUEP-FSU il est évident et prégnant qu'il faut redonner du temps d'enseignement aux élèves si l'on veut améliorer leur insertion professionnelle et leur poursuite d'études. Une grande majorité de nos élèves ne peuvent pas réussir avec un parcours en 3 ans. Il est donc nécessaire de réintroduire des parcours en 4 ans pour une partie non négligeables de nos élèves. Certains élèves pourtant bénéficient de ce parcours en 4 ans en faisant le choix d'un CAP en 2 ans qui se poursuit par 2 ans de BP : Pour le SNUEP-FSU il serait nécessaire aussi de créer des CAP pour chaque filière BP qui n'en n'ont pas.

Dans le cadre du BP 3 ans et pour améliorer la réussite de nos élèves dans leurs poursuites d'études : il faut réfléchir à la possibilité de parcours BTS, IUT et licence plus long sans pour autant instaurer une année propédeutique dont on sait qu'elle ne fonctionne pas. Les premières pistes de réflexions du ministère de créer un diplôme professionnel supérieur sont inacceptables. Ils consisteraient à sceller le destin des

élèves issus de la VP et sont révélatrice d'un manque d'ambition pour nos élèves et leurs familles. La forme déguisée d'une sélection à l'entrée à l'université, préconisée dans le rapport Stranes, ne nous convient pas non plus au prétexte de l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur pour tous les baccalauréats.

Il est aussi indispensable de revisiter l'ensemble des dispositifs de cette réforme de façon à redonner du temps aux disciplines générales et professionnelles pour mieux former nos élèves. Et si l'on veut lutter contre le décrochage en identifiant les décrocheurs comme il nous l'est demandé, il est impératif de consacrer des moyens pour diminuer le nombre d'élèves par classe. Pour rappel, la loi d'orientation avait prévu 4000 postes pour le collège et la VP pour « gérer la grande difficulté » or ces postes ont tous été fléchés pour la réforme du collège. Et malgré les annonces de la ministre sur l'ouverture de chantiers dans la VP aucun moyen n'est actuellement proposé.

Dans ce cadre, le SNUEP-FSU continue d'exiger une autre réforme qui redonnerait du temps d'apprentissage des savoirs et des savoirs faire aux élèves. C'est une condition indispensable pour que les jeunes de LP accèdent à leur émancipation. C'est ce que nous portons dans les groupes de travail au ministère et à la Dgesco.■

Lille, 17,18,19 novembre 2015

Garantir les libertés individuelles et collectives >

Suite aux effroyables attentats du 13 novembre dernier, si l'état d'urgence a été décrété par le gouvernement pour mener la lutte contre le terrorisme, les citoyens ont décidé de faire face à ces drames en continuant de travailler, de vivre. La détermination des citoyens, les initiatives citoyennes, comme l'activité syndicale, constituent des points d'appui et participent en effet de la vie démocratique et donc du vivre ensemble. C'est aussi ce qui permet de faire face à toute tentative de division de la société qui peut menacer dans de telles périodes.

Mais les mesures d'urgence créent des conditions particulières et difficiles dans l'exercice de la citoyenneté, notamment pour l'action syndicale. Les autorisations ou interdictions d'initiatives et mobilisations sont prises au cas par cas par les préfets ; or les décisions prises sont parfois bien différentes pour des situations identiques, rendant ces mesures incompréhensibles.

Certaines sont disproportionnées voire inefficaces et s'éloignent de l'objectif affiché par le gouvernement de lutter efficacement contre le terrorisme

La FSU est d'ores et déjà intervenue et continuera à le faire, pour dénoncer des situations injustifiées et pour qu'il y soit remédié au plus vite.

Car pour la FSU, l'état d'urgence ne doit pas viser à restreindre les libertés individuelles et collectives.

C'est pourquoi, suite à la réunion du 20 novembre dernier à l'initiative du Premier ministre avec les partenaires sociaux, la FSU demande au gouvernement la mise en place d'une veille permanente sur les libertés publiques. Cette cellule qui associerait les organisations syndicales aurait une fonction d'alerte sur toutes les situations constituant une remise en cause des libertés individuelles ou collectives.

Continuer à faire société, c'est une des meilleures réponses à apporter aux terroristes qui s'en prennent à nos libertés..■

Communiqué FSU
Les Lilas, 1^{er} décembre 2015

État d'urgence climatique : une chaîne humaine pour un Climat de paix ! >

*Dimanche 29 novembre, sur les trottoirs du boulevard
Voltaire, entre place de la République et Nation*

Le monde que nous défendons est celui de la paix, de la justice, de la lutte contre les inégalités et contre le dérèglement climatique.

Suite aux attentats odieux du 13 novembre, les autorités ont déclaré l'état d'urgence et interdit la Marche pour le climat initialement prévue, réduisant de fait au silence les voix des populations directement affectées par le changement climatique. Paradoxalement, les marchés de Noël et les rencontres sportives sont maintenus.

La réalité est que nous sommes dans un **état d'urgence climatique**. Plus que jamais, la société civile, unie et solidaire, a le devoir de faire entendre les exigences citoyennes lors de la COP21. C'est pourquoi nous serons mobilisés ce dimanche 29 novembre à Paris et dans les autres villes en France. Au même moment, des centaines de milliers de personnes marcheront de Durban à Sao Paulo, en passant par New Delhi et Londres.

Pour la justice climatique, pour la paix qu'elle contribue à apporter et en hommage aux victimes des attentats, nous formerons, à Paris **une chaîne humaine sur les trottoirs entre place de la République et Nation**, sur le boulevard Voltaire en passant par le Bataclan et la rue de Charonne.

A tous ceux qui veulent nous empêcher de nous exprimer, nous répondons : unis et solidaires nous voulons vivre ensemble sur une Terre juste et vivable.

Dimanche 29 novembre de 12h à 13h, prenons-nous en mains pour un Climat de paix ! ■

COP21, 24 novembre 2015

Dans les territoires, plus que jamais mobilisé.e.s pour le climat ! >

Suite à la mise en place d'un état d'urgence prolongé, les marches prévues ce week-end semblent être toutes interdites par les préfets. Nombre d'entre vous s'interrogent sur la manière d'exprimer vos revendications.

L'état d'urgence ne doit pas affecter les dynamiques que vous avez lancées !

Les interdictions de manifester ce week-end, alors que d'autres initiatives publiques sont autorisées (marchés de Noël par exemple) remettent en cause les mobilisations que vous avez préparé depuis des mois. Mais rappelons-nous que ces mobilisations ne sont pas une fin en soi : elles doivent constituer une étape vers la construction d'un mouvement durable pour la Justice climatique. Ce mouvement est, grâce au travail de nombre d'entre vous, d'ores et déjà lancé et ce contexte ne doit en aucun cas essouffler la dynamique qui s'est mise en place.

Bâtissons ensemble un calendrier d'actions pour 2016

Notre mouvement doit être capable dans cette situation de continuer à se construire pendant la COP et sur des échéances en 2016. Nous savons que le combat pour le Climat se construit dans chaque région notamment autour de luttes menées localement. Grâce à votre action, nous serons capables de lutter contre les projets climaticides et de promouvoir les alternatives nécessaires à la transition vers un monde débarrassé des énergies fossiles, ici et ailleurs. Il est possible de se mobiliser pendant la COP, une étape clé que nous préparons tous depuis des mois.

Explorons d'autres formes de mobilisation et d'expression :

Pour celles et ceux qui souhaitent manifester lors du week-end des 28 et 29 novembre, (car il constitue pour beaucoup l'aboutissement d'un long processus de convergence de nombreux acteurs), nous vous invitons à explorer d'autres formes de mobilisation. Nous savons que vos coalitions sont composées d'une grande diversité d'acteurs. Par conséquent, chacun.e doit pouvoir se retrouver dans une forme de mobilisation qui lui convient :

>> **Par le biais d'outils numériques** : March4me.org permet à toutes celles et ceux qui ne peuvent pas marcher de se faire représenter par tous ceux qui marcheront en Amérique, en Afrique, en Asie, en Europe. Ces derniers représenteront les marcheurs « empêchés » en arborant leurs photos et prénoms dans les défilés. Le site www.march4me.org permettra ces mises en relation et le déploiement de cette solidarité internationale.

>> **Se rassembler physiquement autrement** : A Paris par exemple, des chaînes humaines sur les trottoirs sont proposées, elles permettent de mobiliser de nombreuses personnes sans leur demander de se concentrer. Une autre idée consiste à coordonner une mobilisation de masse en répartissant les gens en petits groupes en des points stratégiques de la ville, le 12 décembre à Paris nous esquisserons ainsi un message en faveur de la justice climatique.

>> **Signifier notre engagement** : en terrasses de café, les coins de rue, les balcons, les fenêtres et même sur les vêtements, un symbole commun peut être proposé pour exprimer son engagement pour le climat.

Le communiqué de la coalition Climat 21 recensant l'ensemble des initiatives des différentes organisations est publié sur le site : <http://coalitionclimat21.org/fr/contenu/plans-de-mobilisations-prevues-pour-le-29-novembre-paris> ■

COP21, 26 novembre 2015

ASSOCIATIONS DANS LE VISEUR DU FN >

[...] **Le Planning familial n'est pas le seul dans le viseur Marion Maréchal-Le Pen**. Si elle est élue, la candidate promet le même tarif pour les associations LGBT. *«Il n'est pas question de leur verser un sou de main à la région !»* assène-t-elle. Jeudi 26 novembre, **une trentaine d'associations de la région, dont la Fédération Paca du Planning, ont publié un communiqué pour répondre à la charge de la tête de liste FN** : *«Ces associations, que vous décriez, viennent en aide depuis des années à des milliers de personnes victimes de discriminations et de violences au quotidien. (...) Si la région Paca supprimait son aide au Planning familial, ce sont des milliers de femmes et d'hommes qui perdraient l'accès à une information et un accompagnement dans leur vie affective et sexuelle. L'avortement est un droit fondamental des femmes à disposer de leur corps. Le Planning familial défend l'application réelle de ce droit sur le terrain. Restreindre l'accès à l'avortement ne le fait pas disparaître, il le rend seulement dangereux et source de corruption.»* Et pour la sémantique : *«Oui, Mme Maréchal Le Pen, nos associations sont politiques, au sens noble du terme, et elles sont impartiales. Nous en sommes fières. Politiques, parce qu'elles sont confrontées à la réalité de la vie des populations et parce qu'elles s'impliquent dans le vivre ensemble et pour que cette société soit plus juste, plus égalitaire et plus respectueuse.»* ■

*Libération, Marseille, 27 novembre 2015
extrait de l'article de Stéphanie Harounyan*

Déclaration de l'intersyndicale du 2nd degré >

Vous lancez aujourd'hui des discussions sur le bilan de la réforme du lycée mise en place par le gouvernement précédent.

Ces discussions ont été repoussées pendant de longs mois. Pourtant il aurait en effet été bien préférable, et depuis 2012 le temps n'a pas manqué, de commencer par un bilan loyal et objectif de la réforme des lycées, en préalable à une réforme du collège.

Nos organisations, et la majorité des personnels avec elles rejettent la réforme du collège 2016.

Elle accentue les inégalités par l'autonomie accrue des établissements.

Elle ampute les enseignements disciplinaires pour créer des dispositifs interdisciplinaires inopérants.

Elle conduit à la disparition de nombreuses sections ou options de langues vivantes ou anciennes.

Elle met en place des cycles mal pensés, avec des programmes généralement sans repères annuels.

Elle augmente la charge de travail des personnels et crée une multitude de conseils et de hiérarchie

intermédiaires pour imposer de « bonnes pratiques ».

La réforme du collège s'inspire à l'évidence d'un certain nombre de mesures de la réforme des lycées.

Les réunions de formation qui ont commencé dans les académies suscitent un large rejet et leur contenu ne fait que conforter nos collègues dans leur refus de cette réforme.

Il n'est pas trop tard pour décider de la suspension de l'application de la réforme du collège à la rentrée 2016.

Ce serait une mesure d'apaisement pour sortir d'une situation de blocage qui oppose la ministre à la majorité des personnels.

Cela éviterait que les discussions sur le lycée n'aboutissent à aucune remise en cause des logiques des réformes précédentes voire débouchent sur des aménagements les accentuant.

L'intersyndicale reste déterminée à poursuivre la lutte contre cette réforme inacceptable, à obtenir son abrogation et demande l'ouverture de discussions sur d'autres bases.■

*Communiqué intersyndical
Paris, 26 novembre 2015*



BO n°44 du 26 novembre 2015

Classement des lycées professionnels

Modification

arrêté du 19-11-2015 (NOR [MENH1500678A](#))

Classement des lycées et des écoles des métiers

Modification

arrêté du 19-11-2015 (NOR [MENH1500680A](#))

Vie scolaire

Plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs

circulaire n° 2015-205 du 25-11-2015 (NOR [MENE1528696C](#))

Vie scolaire

Mesures de sécurité dans les écoles et établissements scolaires après les attentats du 13 novembre 2015

circulaire n° 2015-206 du 25-11-2015 (NOR [MENB1528668C](#))

Mutations

Candidatures à des postes dans les établissements d'enseignement français en Andorre au titre de l'année scolaire 2016-2017

note de service n° 2015-189 du 19-11-2015 (NOR [ME-NE1526418N](#))

Mobilité

Mobilité des personnels enseignants du second degré : règles et procédures du mouvement national à gestion déconcentrée - rentrée 2016 : addendum

note de service n° 2015-201 du 23-11-2015 (NOR [MENH1528388N](#))

BO n°43 du 19 novembre 2015

Brevet professionnel

Abrogation de l'arrêté du 3 septembre 1997 modifié portant création du brevet professionnel « Assurances » arrêté du 2-10-2015 - J.O. du 23-10-2015 (NOR [ME-NE1523453A](#))

Brevet d'études professionnelles

Spécialité métiers et arts de la pierre, création et modalités de délivrance

arrêté du 9-10-2015 - J.O. du 4-11-2015 (NOR [ME-NE1520723A](#)) ■